

PROTOCOLE SANITAIRE (au 31/08/20) (Protocole susceptible d'être complété ou modifié)

1/ VOUS PREPARER AVANT VOTRE COURS :

a/ en cas de symptômes compatibles avec le COVID 19 et/ou tout contact avec un malade COVID 19 : INTERDICTION formelle de participer au cours et le signaler à l'association.

b/ tenue / affaires :

- Il est impératif de limiter au maximum l'entrée d'affaires personnelles au sein des salles : se limiter au strict nécessaire.
- Prévoir assez d'eau pour la durée totale du cours afin de limiter les déplacements aux sanitaires.
- Le prêt d'affaires personnelles est prohibé.
- Prévoir un masque pour les adhérents de plus de 11 ans (facultatif pour les enfants de 7 à 11 ans).
- Pour les sections Fitness adultes : serviette obligatoire

2/ ACCES AU COURS

- L'accès aux salles n'est autorisé qu'aux adhérents (sauf pour les sections Baby, enfants de 15 à 36 mois : l'enfant est accompagné d'un adulte (parent, assistant maternel, ...)).

L'accueil des enfants sera effectué à la porte d'entrée de la salle. Attention : pour certaines salles, un sens de circulation a été mis en place : se référer à la signalétique.

- Le port du masque est obligatoire pour tout adhérent de plus de 11 ans pour accéder à la salle / aller aux vestiaires (facultatif pour les enfants de 7 à 11 ans).

- Les vestiaires seront fermés dans certaines salles : dans la mesure du possible, arriver en tenue de sport propre.

Attention : dans les vestiaires : distanciation physique / après le change, sortir directement en zone de pratique : pas une « zone de bavardage »

- L'accès aux douches est proscrit (sauf aux Landiers : prévoir des « claquettes » et appliquer le protocole affiché)

- Chaque adhérent devra veiller à rassembler ses affaires dans un sac unique.

- Lavage des mains au début du cours.

3/ DURANT LE COURS

a/ Chaque cadre remplira une liste de présence (tableau de traçabilité)

b / Les gymnastes d'un groupe restent dans la zone qui leur est attribuée

c/ Accès aux toilettes : privilégier l'accès en amont et après le cours ; demande auprès du cadre : pas de circulation libre.

d/ Lavage de mains / désinfection :

- après être allé aux toilettes, avoir éternué dans son coude, s'être mouché dans un mouchoir jetable.
- Pour le cadre : après être avoir été en contact avec un gymnaste (ex : parade / interventions de sécurité)

e/ Port du masque :

- obligatoire pour les cadres et adultes accompagnant les baby de 15 à 36 mois, dès lors que la distanciation ne peut être respectée pour son intervention pédagogique (ex : parade)
- obligatoire pour les adhérents de plus de 11 ans et cadres lors des déplacements au sein des salles (ex : toilettes) (facultatif pour les enfants de 7 à 11 ans)
- pour les adhérents : pas de port de masque lors de la pratique gymnique (vigilance sur le stockage et manipulation du masque)

f/ Distanciation physique :

- 2 mètres de distance minimum entre chaque gymnaste en dynamique sauf lorsque par sa nature même l'activité sportive ne le permet pas (collaborations en GR, portés en gymnastique aérobic, ...).
- Distanciation physique d'au moins 1 mètre entre cadre et gymnastes sauf pour certaines interventions pédagogiques (ex : parade)

g/ Eviter de porter ses mains au visage pendant le cours

h/ Utilisation du matériel :

- Agrès :

- l'utilisation des bacs « collectifs » de magnésie est proscrite
- désinfection de l'agrès au début de chaque exercice par les gymnastes

- Engins de gymnastique rythmique :

- pour les individuels : utilisation d'engins personnels ; en cas de prêt d'engins par le club, le gymnaste désinfecte les engins en fin de cours

- exercices d'ensemble : la transmission d'engins est autorisée ; désinfection des engins par les gymnastes en fin de cours ou lorsque la composition du groupe ou les engins changent

- Autre matériel (tapis, petit matériel de Pilates...)

- désinfection à la fin du cours par chaque adhérent

NB : produit désinfection disponible auprès du cadre

- Sono / musiques / vidéo : le cadre est le seul responsable de l'appareil.

4/ DEPART DU COURS

- Lavage des mains en fin de cours

- Le port du masque est obligatoire pour tout adhérent de plus de 11 ans après le cours pour aller aux vestiaires / quitter la salle (facultatif pour les enfants de 7 à 11 ans).

- Départ immédiat dès la fin de la séance afin de permettre au groupe suivant de rentrer (éviter les interactions sociales) ; pas de zone de « bavardage » à l'intérieur

- Les parents / accompagnants ne peuvent accéder aux salles : récupérer les enfants à la porte de la salle.

- En cas d'oubli d'affaires personnelles : pas de retour sur la zone d'activité (contacter le club).

5/ EN CAS DE SUSPICION OU DE CAS AVERE DE COVID 19

En cas de symptômes évoquant la maladie COVID-19 durant le cours, l'adhérent sera isolé et masqué.

Les représentants légaux des mineurs seront prévenus afin qu'ils viennent rapidement les récupérer.

L'adhérent ou son représentant légal devra appeler son médecin traitant ou le 15.

Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre par l'association.

Attention : l'adhérent ne pourra de nouveau être accepté en cours sans certificat médical.

Formulaire de reprise d'activité AEB GYM CHAMBERY

Coupon à remplir, découper et remettre avec les documents d'inscription

Je soussigné(e).....

(Représentant légal de l'enfant)

atteste :

- Avoir pris connaissance des modalités de reprise des activités ;
- Être volontaire pour une reprise des activités en dépit de la crise sanitaire ;

- Avoir pris connaissance des conditions sanitaires mises en place par le club, selon les dispositions gouvernementales et de la FFGym ;

- S'engager à respecter les mesures obligatoires de protection ;
- Reconnaître que malgré la mise en œuvre de conditions particulières, le club ne peut me garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par le Covid-19 ;

- Que je ne présente pas, au moment de la reprise, de symptôme du Covid-19 et que je n'ai pas été en contact avec une personne touchée par le Covid-19 ;

- Ne pas participer aux activités du club si je présente au moins un symptôme du Covid-19 ;

- Prévenir le club si je présente un des symptômes du Covid-19 ;
- Venir chercher mon enfant à l'entraînement sur demande des entraîneurs si ce dernier présente un des symptômes du Covid-19.

Fait à..... Le.....

Signature

